



Mercredi 11.11.09 | 42e année | No 32

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Neuchâtel: une ville touristique

Depuis quinze ans, la promotion du tourisme est organisée au sein de l'association Tourisme neuchâtelois. Cette association a notamment pour mission de faire la promotion du canton et de conseiller les touristes dans ses bureaux d'accueil. Depuis sa création, Tourisme neuchâtelois est financé par des subventions des communes, par les hôteliers et restaurateurs au travers du produit des patentes et par l'Etat. Les nombreuses manifestations culturelles et compétitions sportives qui se déroulent en ville de Neuchâtel, les festivals, les congrès, les voyages d'affaires et les grands rassemblements populaires, à l'exemple de la Fête des Vendanges, participent directement à la fréquentation touristique.

Le Tourisme est une branche économique qui procure de nombreux emplois de manière directe, dans les hôtels et restaurants, et de manière indirecte, sur le plan du commerce local. Les 115'000 nuitées enregistrées l'année passée en ville de Neuchâtel atteignent près de la moitié de l'ensemble des nuitées enregistrées dans le canton. Cette forte proportion s'explique par le nombre important mais toujours insuffisant d'hôtels sur son territoire ainsi que bien entendu par la richesse de son patrimoine, son lac et son animation.

En décidant de supprimer purement et simplement leur soutien financier au Tourisme, les autorités cantonales prennent la responsabilité d'accroître le chômage et les difficultés du commerce local dans une période de morosité économique. Par la même occasion, elles brisent le partenariat conclu avec les communes neuchâteloises et les professionnels du tourisme.

*Françoise Jeanneret
Directrice de la culture,
des sports et du tourisme*



A nouveau en fonction, le bassin de Landeyeux accueillera les écoles de natation à partir du 30 novembre.

Tous à l'eau !

Sportifs, à vos marques! Les cours proposés cet hiver par le Service des sports commencent le 30 novembre. Au programme: de la condition physique, de la danse, de l'aquagym, de la gymnastique parents-enfants, de la capoeira et des sports plus traditionnels comme le foot ou le hockey. Nouveauté de cette rentrée: les écoles de natation prendront leurs quartiers à la piscine d'Hôpital neuchâtelois, à Landeyeux.

Pour des raisons financières, la Ville s'est vue contrainte de renoncer à la location du bassin de Monruz. Suite à cette décision, le Conseil général avait accepté la solution retenue par l'exécutif, consistant à utiliser la

piscine d'Hôpital neuchâtelois, à Landeyeux.

Fuites à répétition

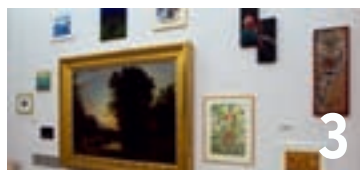
Inauguré à fin 2007, le bassin de Landeyeux a connu plusieurs mises hors service en raison de défauts de construction. En mai dernier, la piscine s'est complètement vidée, causant des dégâts notamment au niveau des pompes. Les travaux entrepris suite à cet épisode malheureux ont mis en évidence d'autres problèmes liés aux rigoles. Après deux mois de travaux, la piscine a été remise en eau le 2 novembre dernier.

Ecoles de natation

Actuellement en phase de test, le bassin n'est pour l'heure ouvert

qu'aux patients d'Hôpital neuchâtelois. « Des tests de qualité de l'eau sont régulièrement pratiqués », explique Pierre Geiser, responsable de la maintenance. Les écoles de natation du Service des sports devaient débuter en août dernier. Les travaux de réparation ont alors repoussé le début des cours au 30 novembre prochain.

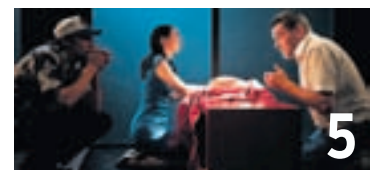
Le Service des sports propose jusqu'au 20 mars 2010 des cours pour adultes (condition physique, natation, aquagym) et des cours pour enfants (danse, sports de balle, sports de combat, natation) ainsi qu'un centre de découverte sportive. Programme complet et inscription sur www.lessports.ch (Voir aussi en page 12).



3 Les Amis de la peinture exposent actuellement une centaine d'œuvres au Péristyle.



4 Le CAN expose des œuvres de Martin Widmer ainsi qu'une installation de Markus Kummer.



5 La compagnie l'Outil de la ressemblance porte à la scène le roman « Kafka sur le rivage ».



Gete Dadou
Les délices du Lou

Nicole, hôtesse à la Bergerie du Lou, diététicienne, Dadou, artiste peintre dans le Jura Suisse. Elles se rencontrent sous le soleil de la Drôme provençale.

De là jaillit une belle amitié. C'est aussi la découverte de deux talents qui se rejoignent et d'où naît un projet. La beauté du site, la gourmandise et l'enthousiasme ont permis la réalisation de cet ouvrage. Merci à Henri et Christophe pour le travail des textes et la mise en page. Sans eux, l'aboutissement de ce projet aurait été des plus laborieux.

Alors à vous, hôtes, amis, amateurs d'art et de bonne cuisine, pour le plaisir des yeux et du palais...

40 pages, format 24 x 21 cm

Rémy Voirol
Chacun A sa place

Cet écrit fait découvrir au travers de l'anecdote un aspect particulier de la fonction de chancelier en évoquant les



heurs et malheurs survenus lors de manifestations, de séances et autres réceptions officielles. Il est enfin le résultat d'un pari ambitieux car prendre la plume pour faire connaître ses activités s'avère un exercice difficile. 136 pages, format 13 cm x 21 cm

Jean-Didier Bauer
Une bouteille dans chaque port - Histoires de mers et de fleuves

Nous sommes heureux de vous proposer un nouvel ouvrage de Jean-Didier Bauer. Six récits, dans le style vivant de marins faisant partager leurs aventures dans un mess d'équipage, écrits avec la maîtrise d'un auteur expérimenté. Ces histoires, dans la lignée de Blaise Cendrars, vous entraîneront à travers les Antilles, sur le Rhin à destination d'Anvers, à la Nouvelle Orléans, à New York, à Hambourg, des escales où bien des choses se passent... 288 pages, format 14.8 cm x 21 cm



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage «**Chacun A sa place**» de Rémy Voirol au prix de **Fr. 25.-.**

..... ex. de l'ouvrage «**Les Délices du Lou**» de Gete Dadou au prix de **Fr. 27.-.**

..... ex. de l'ouvrage «**Une bouteille dans chaque port**» de Jean-Didier Bauer au prix de **Fr. 24.-.**

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Dans ce numéro

Kafka sur le rivage

Le comédien Robert Sandoz met en scène le roman du Japonais Haruki Murakami «Kafka sur le rivage». A voir actuellement et jusqu'à dimanche au théâtre du Passage.

Page 5

Structures d'accueil

La Ville de Neuchâtel compte cinq structures d'accueil pour huit bassins scolaires. Lumière sur ces structures qui accueillent des enfants de 4 à 12 ans dont les deux parents travaillent durant la journée.



Page 8-9

Pour l'Argentine

Ruben Castro, régisseur du Temple du Bas cherche à récolter 15 pianos pour le Conservatoire de Cordoba en Argentine. Un appel est lancé à toute personne souhaitant se séparer d'un piano encore en bon état.

page 10

« Cerf-Volant »

L'animatrice de structure d'accueil, Aline Musaro explique son quotidien au sein de l'infrastructure du Cerf-Volant à Serrières. En compagnie de ses collègues, cette animatrice prépare chaque jour un repas de midi pour les quelque 30 enfants accueillis.



Page 16

Le club des Amis de la peinture fête son 50^e anniversaire en collaboration avec le MAHN



Des peintures amateurs ont été suspendues aux côtés des œuvres de la Salle des Grands formats du MAHN.

Collaboration inédite

Le club des Amis de la peinture expose actuellement une centaine de tableaux au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Chaque année, cette exposition permet de découvrir des tableaux réalisés par des artistes-peintres amateurs. En cette année 2009, le club des Amis de la peinture fête ses 50 ans. A cette occasion, il collabore avec le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) qui expose une quarantaine d'œuvres amateurs dans l'exposition déjà existante dite des grands formats.

Vernie samedi passé, l'exposition du club des Amis de la peinture est à visiter au Péristyle de l'Hôtel de Ville jusqu'au 15 novembre. Durant cette même période, le travail de ces peintres amateurs est également à découvrir au MAHN, dans la Salle des Grands formats.

Rétrospective

En 1959, Pierre Beck fonde le club des Amis de la peinture avec quelques acolytes. A cette époque, ces amateurs de peinture souhaitaient trouver un local pour exercer leur passion commune en présence d'un professeur qualifié. Une année plus tard, ils

décidèrent également d'organiser une exposition collective annuelle intitulée «Salon flottant». Initialement organisé sur des bateaux, le salon des Amis de la peinture se déroule actuellement au Péristyle depuis une vingtaine d'années. «Cette année, l'exposition se présente comme une rétrospective historique», explique Rosemarie Di Giusto, présidente du club des Amis de la peinture. Les tableaux actuellement accrochés au Péristyle sont le fruit du travail des membres actifs et anciens des Amis de la peinture.

Collaboration

Pour son 50^e anniversaire, le club des Amis de la peinture a été invité par Walter Tshopp, conservateur des arts plastiques du MAHN, à accrocher des tableaux dans la Salle des Grands formats. «Il s'agit d'une exposition dans une autre exposition», explique Walter Tshopp. Et d'ajouter: «je ne souhaitais pas changer l'exposition collective des Amis de la peinture, mais plutôt l'augmenter». A l'occasion de ses 50 ans d'existence, le club a ainsi conservé le Péristyle comme lieu d'exposition, tout en le prolongeant au MAHN.

Le conservateur des arts plastiques a choisi un tableau de chaque artiste-peintre amateur pour un total d'une quarantaine d'œuvres. L'ensemble de celles-ci est actuellement suspendu dans la Salle des Grands formats, en compagnie d'œuvres d'artistes de renom, tels qu'Edmond de Pury ou Paul Robert. «Nous voulions créer des connivences avec les tableaux déjà exposés», explique le conservateur. Soigneusement réparties en fonction de leur genre, ces œuvres représentent entre autres des natures mortes, des portraits et des paysages. A ce sujet, Walter Tshopp déclare qu'aucun genre artistique n'a été négligé: «ils sont tous très bien représentés».

Tombola

Cette année, l'entrée de l'exposition est gratuite. Les visiteurs auront notamment l'occasion de participer à une tombola. Pour ce faire, ils pourront acheter des bouteilles de vin pour le prix de 15 francs. Un numéro correspondant à une enveloppe permettra aux participants de gagner différents prix. Outre de nombreux bons, un lingot d'or de cinq grammes figure dans une des enveloppes. (ak)



Le CAN présente des œuvres de Martin Widmer et une installation de Markus Kummer

Phénoménologie de l'irrationnel

Le Centre d'Art Neuchâtel (CAN) expose l'artiste suisse Martin Widmer. Ce plasticien hors-norme s'était déjà signalé lors de l'exposition collective *Accélération en 2007* avec son *Tombeau* high-tech enregistrant son environnement sonore pour le stocker à jamais.

Vernie vendredi, l'exposition *Here Comes the Sun* présente une trentaine d'œuvres nouvelles, mêlant séries photographiques, peintures et sculptures, dans un espace lui-même traité comme un objet, «designé» et architecturé tel un fragment d'une oeuvre totale. En complément à l'exposition principale, le Zougois Markus Kummer remodèle quant à lui complètement l'espace du studio.

Martin Widmer reprend le thème de l'apparition qui traverse l'ensemble de son oeuvre. Son travail donne à entrevoir des fissures au sein du monde rationnel, des ouvertures vers l'irrationnel dont la recherche réapparaît lentement dans le champ de l'art actuel. Ses oeuvres sont proposées au spectateur comme autant d'expériences phénoménologiques sensées lui suggérer l'au-delà du rationnel. Ou peut-être faudrait-il y voir des tentatives d'expériences qui cherchent à induire un mouvement vers la transcendance, comprise ici



Martin Widmer considère l'espace du CAN comme le fragment d'une oeuvre totale.

dans le sens kantien, c'est-à-dire ce qui est justement au-delà de toute expérience possible et qui dépasse la possibilité même de connaissance, s'interroge Arthur de Pury, commissaire de l'exposition.

Retour au modernisme

Sur un plan formel et historique, Martin Widmer tente de donner une réponse au concept architectural de «supermodernisme» dans le domaine des arts plastiques et de la

photographie. Ce concept, développé par l'architecte Hans Ibeling, s'appuie sur la période moderniste pour lui offrir un développement, après s'être débarrassé des travers du postmodernisme. Martin Widmer reprend l'idée d'un certain futurisme et d'un renouveau formel et matérialiste. De fait, ce qu'il retient du modernisme, c'est d'abord un processus d'invention plastique faisant abstraction de la citation, de la référence, du contexte, de la loca-

lisation ou de toutes autres justifications, qui ont fait les beaux jours des périodes ayant précédé et suivi le modernisme.

Kummer et son courant d'air

Le Zougois Markus Kummer, 35 ans, investit l'espace du studio et l'envisage de manière improbable, explique Marie Villemin, commissaire de cette partie-là de l'exposition. Par la reconstruction fictive de l'espace, il donne forme à l'invisible, il canalise et concrétise un courant d'air réel partant des fenêtres du studio. L'installation relie les angles des ouvertures (fenêtres et portes) de l'espace, créant une nouvelle géométrie imaginaire. La structure de l'installation apporte une autre appréhension de l'espace et donne à expérimenter l'interpénétration de l'extérieur et de l'intérieur et les zones membranes que constituent leurs frontières.

Parution d'un ouvrage

A voir jusqu'au 18 décembre au CAN, Moulins 37, du mercredi au dimanche de 14h à 18h ainsi que le jeudi de 14h à 20h. A signaler également la publication prochaine d'un ouvrage intitulé «Martin Widmer, Phénoménologie de l'irrationnel» aux éditions du CAN.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Jusqu'au 15 novembre, exposition «Marcel North (1909-1990)».

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres.

Vendredi 13 de 9 à 19 heures et samedi 14 novembre de 9 heures à 11h15: «Des goûts et des industries», colloque international en marge de l'exposition «Le monde selon Suchard».

Dimanche 15 novembre à 16 heures, initiation à la dégustation par Daniel Hess dans le cadre de l'exposition «Le monde selon Suchard». Entrée Fr. 12.-, réservation indispensable.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola».

Jusqu'au 16 mai 2010, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 18 décembre, exposition *Here Comes the Sun*. Ouvert me au di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres. Dessins de presse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 22 novembre, exposition Maurice Frey, peinture et Dominique Junod, sculpture. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 janvier 2010, exposition Olivier O. Olivier, dessins 1988-2009. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, jusqu'au 15 novembre, salon des Amis de la peinture. Ouvert du lu au ve de 8 à 20 heures, sa de 10 à 20 heures, di de 10 à 18 heures.

Conférences

Faculté des lettres (espace L. Agassiz 1), Université du 3^e âge: jeudi 12 novembre de 14h15 à 16 heures: «Three plays by Arthur Miller», conférence en anglais par Richard Wilson, enseignant.

Mardi 17 novembre de 14h15 à 16 heures: «La santé: parole des organes?», par Christophe Calame, professeur.



L'actualité culturelle

La marche des pèlerins



La Société de Musique ouvre sa nouvelle saison jeudi 12 novembre à 18 heures au Temple du Bas, avec le concert commenté pour les enfants «La Symphonie Italienne».

Les grands mélomanes sont invités à 20 heures à la «Marche des pèlerins», en compagnie du Schweizer Klaviertrio et de l'Orchestre Philharmonique d'Odessa. Au programme, des danses de Galanta de Zoltán Kodály, le triple concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre de Daniel Schnyder et la symphonie n° 4 de Félix Mendelssohn.

Temple du Bas, jeudi 12 novembre à 18 heures (pour les enfants à partir de 5 ans), billets à l'entrée et à 20 heures (réservations : tél. 032 717 79 07).

Combat de nègre et de chiens

En coproduction avec le Théâtre Tumulte, la Compagnie lausannoise Corifée présente «Combat de nègre et de chiens», de Bernard-Marie Koltès.

«Un lieu fermé, un enclos dans un chantier, quelque part en Afrique : deux Blancs, une femme et un Africain qui réclame le corps de son frère mort. Avant d'arriver à l'affrontement final, les personnages vont exécuter divers combats dans lesquels l'unique arme sera la parole. Une parole qui contient tous les coups, toutes les blessures, tous les cris, mais aussi toutes les espérances.

Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, vendredi 13 et samedi 14 novembre à 20h30, dimanche 15 novembre à 17 heures. Entrée: Fr. 20.-/15.-. Réservations: tél. 032 730 69 88 ou par courriel theatre@tumulte.ch

Sextuor à cordes et basson

L'association Les Chambristes accueillera dimanche à la Maison du Concert, une formation constituée par des instrumentistes de l'Orchestre Symphonique de Bienne, le Sextuor à cordes et basson.

En prélude du sextuor de Brahms, le public entendra le quatuor de Mozart pour basson avec Doruntina Guralumi.

Maison du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, dimanche 15 novembre à 11 heures.

Concert Résonances

Pour le dernier concert de l'année de la série Résonances, le Centre Dürrenmatt se transforme en «laboratoire créatif».

Le percussionniste Fritz Hauser et le comédien Klaus Brömmelmeier entrent en résonance avec les lieux, les textes et les œuvres de Friedrich Dürrenmatt appréhendés comme matériau artistique brut. Une rencontre entre deux talents qui aboutira à une performance unique où s'entremêleront les mots et les sons.

Centre Dürrenmatt, Pertuis-du-Sault 74, dimanche 15 novembre à 17 heures.

Entrée: Fr. 25.-/étudiants, AVS/AI, Fr. 10.-. Renseignements et réservations: tél. 032 720 20 60, info@cdn.ch, www.cdn.ch

La compagnie l'Outil de la ressemblance porte à la scène un roman du Japonais Haruki Murakami

Kafka sur le rivage

A la tête de l'Outil de la ressemblance, le comédien et metteur en scène Robert Sandoz porte à la scène un roman aussi étrange que fascinant du Japonais Haruki Murakami intitulé «Kafka sur le rivage». A voir au Passage jusqu'à dimanche avec Patrice de Montmollin dans le rôle du vieillard qui parle aux chats.

L'histoire: le jeune Kafka Tamura, 15 ans, fugue de son domicile de Tokyo pour échapper à la prophétie oedipienne de son père (tu coucheras avec ta mère et tueras ton géniteur...) Nakata, un vieil homme simple d'esprit mais capable de dialoguer avec les chats, décide lui aussi de prendre la route, obéissant à une force qui le dépasse. Partis pour une vaste odyssée, le jeune et le vieux croisent des hommes et des chats, une mère fantomatique et une prostituée férue de Hegel, des soldats perdus et un colonel de fast-food, un camionneur sentimental et un bibliothécaire dévoué. Après avoir essuyé quelques pluies de poissons, les deux personnages au destin convergent vont découvrir leur propre vérité.

Tragédie classique

Haruki Murakami, auteur pressenti pour le Nobel de littérature, crée dans ce roman une double odyssée surprenante par ses mélanges de rêve et de



L'Outil de la ressemblance fait tourner la pierre qui donne accès au monde de l'invisible. Photo Guillaume Perret

réalité. Il ose le grand écart du Japon écartelé entre modernité et tradition. Il en résulte une tragédie classique au rythme et au souffle moderne que Robert Sandoz n'a pas hésité à adapter en français avec l'aide de l'écrivaine Odile Cornuz.

Une histoire nouvelle

Raconter une histoire nouvelle abattant tout ce qui est convenu, voilà pourquoi je fais du théâtre, explique Robert Sandoz. «Kafka sur le rivage» m'a fait rire, m'a ému et a remis en cause ma logique occiden-

tale. J'ai forcément eu envie de partager cet univers où l'imaginaire devient tangible, où l'invisible qui nous entoure s'incarne sans se prendre pour un dieu, précise le metteur en scène.

Résidence au Passage

En résidence pour trois ans au Passage, l'Outil de la ressemblance a créé ces dernières années «Océan mer» d'Alexandre Barrico et «La pluie d'été» de Marguerite Duras. **Théâtre du Passage, du 11 au 14 novembre à 20h ainsi que le 15 novembre à 17h.**

Chronique culturelle



Orgues de Staline

La Semaine de la marionnette a pris fin ce week-end sur deux spectacles faisant appel à la technique vidéo. Les Hollandais d'Hôtel Modem comme la compagnie allemande Thalias filment les marionnettes en action et projettent le tout sur grand écran...Saisissant! Ce festival d'excellente cuvée proposait également deux fantastiques expositions. Aux Caves du Palais, un savant génial montrait des machines capables de restituer les souvenirs enregistrés dans la matière. Ainsi, on voyait défiler sur le miroir d'une chambre d'hôtel les visages de tous ceux qui s'y étaient mirés. A Serrières, les frères Décosterd pilotaient une machine à produire de la musique et des ombres: cinq tubes articulés qui tourment et se déploient dans l'espace de façon aléatoire. Ces bouches de canon sont bourrées de capteurs qui transmettent leurs vitesses et position à un ordinateur. Celui-ci construit avec ces informations une musique à base de clarinette, violon et voix humaine elle-même rediffusée par la machine. Le tout dans la pénombre et en temps réel. Et l'on éprouve alors un peu de l'épouvante de ceux qui se trouvaient sous le feu des orgues de Staline ou des canons de Navarone.

Patrice Neuenschwander

Samedi 21 novembre 2009
20h00
Temple de St-Blaise

collegno
duo de guitares

Olivier Richard
& Mathias Trottman

Concert

en faveur de



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

pour un programme au Burkina Faso
Entrée libre - Collecte à la sortie

 Le clin d'oeil du délégué communal à l'énergie

Le débat est vif au sujet de l'énergie



Christian Trachsel

Il semble acquis à tout le monde que l'énergie est un sujet crucial. C'est en tout cas ce qu'affirme le *Vot'info* que la Chancellerie d'Etat a édité à l'occasion de la votation du 29 novembre portant en particulier sur la révision de la loi cantonale sur l'énergie. C'est rassurant!

Ce qui l'est moins, c'est l'affrontement gauche-droite que suscite la nouvelle loi cantonale sur l'énergie. En effet, les uns parlent d'une loi exemplaire, responsable et réaliste alors que pour les opposants elle est excessive, ruineuse et illusoire. Ces deux points de vue semblent effectivement inconciliables! Et pourtant... Passons en revue les principales nouveautés de cette loi.

Certificat énergétique

L'article 39 de la loi rend obligatoire l'établissement d'un certificat énergétique pour tous les bâtiments chauffés situés sur le territoire cantonal, de la villa à l'immeuble locatif, sans oublier les



La Ville de Neuchâtel est une adepte de l'étiquetage énergétique de ses bâtiments. C'est un excellent outil dans les domaines de la sensibilisation et du diagnostic énergétique.

grands bâtiments de services! Une mesure excessive selon les uns. Il s'agit d'un outil de sensibilisation et de diagnostic absolument nécessaire pour les autres!

Obligation d'assainissement

Rien ne va plus entre les deux camps au niveau de l'article 39d de la nouvelle loi. Tout bâtiment dont le certificat énergétique met en évidence une consommation trop élevée aura l'obligation de

réaliser des mesures d'assainissement dans un délai fixé par le Département. La mesure est jugée excessive et ruineuse pour les opposants!

Très honnêtement, à ce niveau-là, nul ne sait. C'est en effet dans un futur règlement d'exécution que se trouveront les détails d'application de la loi. Et ce document sera établi par le Conseil d'Etat. Alors pourquoi celui-ci ne profite-t-il pas de l'occasion d'établir des règles d'applica-

tions réalistes, responsables, raisonnables et, pourquoi pas, intelligentes?

De cette manière, la nouvelle loi cantonale sur l'énergie apporterait une sérieuse contribution à une société à 2000 watts... L'objectif est ambitieux, mais vital: réduire d'un facteur 3 (!) notre consommation d'énergie dans le canton.

C.T.

www.neuchatel-energie.ch

La ville jeune

Bibliothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), mercredi 18 novembre à 15 heures, contes pour enfants dès 5 ans.

Mardi 17 novembre à 18h45, Medtronic-Baxter, coupe 1/4 de finale.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Football

Mercredi 11 novembre, Pierre-à-Bot nouv. terrain synth, 20h30, Audax-St-Imier, 1/4 de finale coupe neuchâteloise, 2^e ligue.

Vendredi 13 novembre, Pierre-à-Bot terrain naturel, 20h, Espagnol-Béroche-Gorgier, vétérans.

Vendredi 13 novembre, Pierre-à-Bot nouv. terrain synth, 20h15, Audax-Lusiadas, vétérans.

Samedi 14 novembre, stade de la Maladière, 12h, Xamax-AFF Team Basel/Jura, M17.

A 14h30, Xamax-AFF Team Lucerne/Kriens, M18.

Samedi 14 novembre, Pierre-à-Bot nouv. terrain synth, 14h30, Xamax-Etoile Carouge, M16.

Dimanche 15 novembre, Pierre-à-Bot nouv. terrain synth, 15h, Audax-Etoile, 2^e ligue.

Hockey sur glace

Patinoires du Littoral

Mercredi 11 novembre, principale, 18h45, Neuchâtel Futur-Franches Montagnes, mini A.

Samedi 14 novembre, principale 17h30, Université-Franches-Montagnes, 1^{re} ligue.

Dimanche 15 novembre, halle, 16h30, Neuchâtel Futur-Fleurier, juniors.

Dimanche 15 novembre, principale, 19h15, HC Hirondelles-Laufen, LNB féminine.

Mercredi 18 novembre, principale, 19h45, Neuchâtel Futur-Fleurier, novices A.

6m50 et monocoques dès 5m50. A disp: 9h30, départ: 10h, clôture: 14h.

Patinoires du Littoral (du 12 au 18 novembre)

Piste principale
je/ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-15h30 hockey libre.

di: 13h45-16h30 public.
lu: 9h-11h45 public, 13h45-15h30 hockey libre.

ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 9h-11h45 hockey libre.
me: 9h30-11h45/15h-16h45 public, 15h-16h15 hockey libre.

Halle couverte

je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.

sa: 13h45-15h30 public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.

lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

Football corporatif Terrain des Charmettes

Jeudi 12 novembre, 18h45, Metalor-Chicken, groupe B.

Lundi 16 novembre, 18h45, Neotime-New-Look/C., coupe 1/4 de finale.



Les structures d'accueil de la Ville permettent d'accueillir des enfants de 4 à 12 ans

Accueil parascolaire

Lors de sa dernière séance, le Conseil général a accepté une motion amendée du PLR intitulée « Intégration des structures d'accueil dans les bâtiments scolaires ». Dans sa réponse au nom du Conseil communal, Daniel Perdrizat relevait une certaine méconnaissance des signataires concernant la situation dans ce domaine. Lumière sur les structures d'accueil de la Ville de Neuchâtel.

Les structures d'accueil de la Ville sont destinées aux écoliers de 4 à 12 ans. Ces établissements aident les familles à concilier vies familiale et professionnelle. Pour que l'enfant soit admis, il est impératif que ses deux parents travaillent ou que son représentant légal exerce une activité professionnelle. Ouvertes durant les 39 semaines de l'année scolaire, ces structures proposent d'accompagner les enfants sur le chemin de l'école, de leur préparer un repas à midi, et de leur concocter diverses activités ludiques.

Développement

A Neuchâtel, les structures d'accueil ont vu le jour en 1997. Ces établissements se sont progressivement développés et actuellement la Ville compte cinq structures d'accueil pour huit bassins scolaires (voir encadré). Depuis 2002, ces centres accueillent des enfants pour la pause de midi. Les horaires se sont récemment étendus durant la matinée, puis durant l'après-midi. Il ne reste actuellement plus que le Mikado aux Acacias qui ne dispose pas encore d'un tel horaire. Une fois que toutes les structures bénéficieront d'un

horaire à la journée, nous espérons pouvoir les ouvrir durant les vacances scolaires, explique Sylvain Ghirardi, chef du service jeunesse et intégration. Et de poursuivre: «les parents n'ont pas tous treize semaines de vacances».

Situation géographique

Il existe deux approches concernant la localisation des structures d'accueil. La première prône un horaire continu. Les enfants commencent l'école tôt le matin et finissent dans l'après-midi avec une courte pause de midi. Selon cette approche, les enseignants se chargent des enfants, avant, pendant et après l'école. Ce genre de modèle fonctionne généralement très bien dans les pays nordiques. La deuxième approche en vigueur chez nous soutient une distinction claire entre les moments d'apprentissage et ceux de loisirs et de repos, avec une pause de midi passée à la maison. «A Neuchâtel comme dans plusieurs autres villes de Suisse romande, les structures d'accueil se sont construites selon cette deuxième approche», commente le conseiller communal Daniel Perdrizat, en charge de la jeunesse et de l'intégration. Les structures se trouvent à proximité des établissements scolaires, mais restent en dehors de ceux-ci, explique Sylvain Ghirardi.

Activités

Les structures d'accueil sont des lieux de loisirs et de repos qui n'ont rien à voir avec des lieux d'apprentissage. Les enfants n'y viennent donc pas pour étudier. Les animateurs chargés d'encadrer les enfants leur

proposent de multiples ateliers. «Les activités proposées ne se limitent pas à taper dans un ballon», souligne Sylvain Ghirardi. En une semaine, les enfants accueillis passent généralement beaucoup de temps au sein de la structure d'accueil. Il est donc important de les faire participer à des activités variées qui s'étendent sur plusieurs jours. Les animateurs préparent plusieurs animations facultatives pour que l'enfant choisisse celle pour laquelle il a le plus d'intérêt. «Nous essayons de reproduire le même niveau de plaisir que les enfants trouvent à la maison», explique Sylvain Ghirardi, chef du service jeunesse et intégration. (ak)

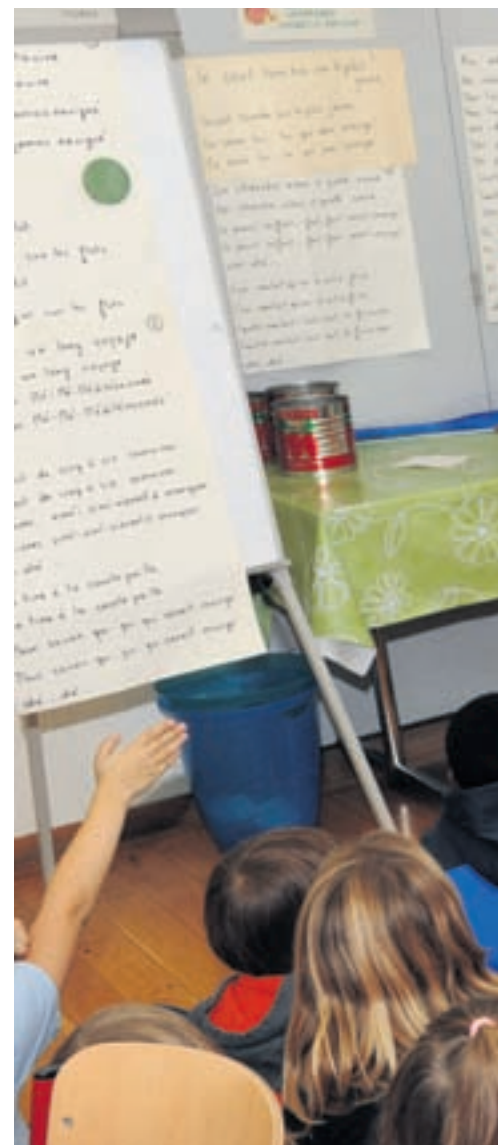


Structures d'accueil de la Ville

La Ville de Neuchâtel possède cinq structures d'accueil recouvrant huit bassins scolaires.

- **Le Domino situé Chemin du Crêt-du-Chêne 6a**
Destiné aux élèves du collège du Crêt-du-Chêne et des écoles enfantines alentours.
- **Le Cerf-Volant situé Rue Guillaume-Farel 7**
Destiné aux élèves des collèges de Serrières, des Charmettes, et des écoles enfantines alentours.
- **Le Carambole et le Carambole II situés respectivement Rue de la Maladière 3 et 81**
Destiné aux élèves des collèges de la Promenade, de la Maladière et des écoles enfantines alentours.
- **Le Serpentin situé Chemin des Valangines 97**
Destiné aux élèves des collèges des Parcs, de Vauseyon et des écoles enfantines alentours.
- **Le Mikado situé Route de Pierre-à-Bot 30-32**
Destiné aux élèves du collège des Acacias et des écoles enfantines alentours.

Toutes ces structures d'accueil sont ouvertes de 6h45 à 9h15 et de 11h à 18h45, excepté celle du Mikado qui est ouverte uniquement durant la pause de midi.



Après l'école, les enfants accueillis en structure d'accueil p



A la rentrée scolaire 2011, l'école enfant

L'avenir des

Dans les prochaines années, les structures d'accueil vont continuer à se développer. Ceci notamment en raison du concordat HarmoS qui rendra l'école infantile obligatoire dès 4 ans, à partir de la rentrée 2011. Dans ce cadre, la direction des structures d'accueil devra suivre attentivement le développement des nouvelles classes enfantines, afin de localiser ses infrastructures à proximité des établissements scolaires.

D'un point de vue financier, la situation actuelle est avantageuse. Il est plus favorable de placer les structures d'accueil à proximité des établissements scolaires et non directement à





peuvent choisir une activité parmi divers ateliers.

ine sera obligatoire pour les enfants dès 4 ans

structures d'accueil

l'intérieur de ceux-ci. La Ville loue des locaux de paroisses pour un prix de 95 francs le m². Si les structures d'accueil étaient déplacées en milieu scolaire, la Ville devrait s'acquitter d'un montant de 200 francs par m². Destinées aux enfants de 4 à 12 ans, les structures d'accueil doivent se situer à la distance la plus proche des établissements des écoles enfantines ainsi que ceux des écoles primaires des bassins scolaires qu'elles desservent.

Prochaines étapes

Conformément à la ligne directrice que suit le programme politique du Conseil communal en terme de structures d'accueil, deux découplages auront lieu entre les différents

bassins scolaires. L'actuel bassin Maladière-Promenade sera divisé et desservi par deux structures d'accueil distinctes. La structure du «Carambole» sera maintenue pour le bassin scolaire de la Maladière. Pour ce qui est du bassin de la Promenade, un lieu spécifique d'accueil devra être créé. Le second découplage séparera l'actuel bassin scolaire Parcs-Vauseyon. Un nouveau lieu d'accueil devrait voir le jour pour couvrir le bassin scolaire des Parcs. L'actuelle structure du «Serpentin» sera ainsi attribuée au seul bassin scolaire de Vauseyon. «Dans l'idéal, nous souhaiterions disposer d'une structure d'accueil par bassin scolaire», commente le conseiller communal Daniel Perdrizat.

HarmoS

Pour la rentrée scolaire 2011, l'école enfantine deviendra obligatoire dès l'âge de 4 ans, selon le concordat HarmoS. Aujourd'hui, 70% des élèves âgés de 4 ans fréquentent déjà l'école enfantine. En 2011, le nombre de classes enfantines va augmenter de huit ou neuf, explique Daniel Perdrizat. Pour ce qui est des structures d'accueil, « le développement des classes enfantines sera déterminant », déclare Sylvain Ghirardi, chef du service jeunesse et intégration. «L'organisation spatiale est à prendre en compte», explique Sylvain Ghirardi. Et d'ajouter: les parents souvent usagers des transports publics ou du rail doivent pouvoir amener leurs enfants et atteindre ces transports facilement. (ak)



Divorce

Les structures d'accueil doivent fournir des services en termes d'éducation et d'animation. Dans ce contexte, un élément sociologique entre en ligne de compte. Il s'agit du divorce des parents dont le taux est très élevé dans le canton de Neuchâtel. Cet élément sociétal requiert une prise en charge plus forte au niveau parascolaire qu'au niveau des crèches, explique Sylvain Ghirardi. Tous ces chamboulements se répercutent sur le parascolaire et engendrent une demande supplémentaire. En cas de divorce, la femme est souvent amenée à reprendre une activité professionnelle ou encore à travailler plus, commente le conseiller communal Daniel Perdrizat à ce propos. Dans le cas d'un divorce, les deux parents sont donc souvent contraints à travailler, ce qui les pousse à placer leurs enfants dans les structures d'accueil.



Donnez vos pianos devenus inutiles et encombrants à des étudiants du Conservatoire argentin de Cordoba

Pianos pour l'Argentine

Trouver 15 pianos pour le Conservatoire de Cordoba, en Argentine ! Tel est le défi que s'est lancé Ruben Castro, régisseur du Temple du Bas, lui-même originaire de cette ville. Un appel est donc lancé à toute personne qui dispose chez elle d'un piano en bon état, dont elle ne se sert plus et qu'elle est prête à céder gratuitement. Un coup de fil suffit pour que quelqu'un vienne le chercher !

A ce jour, nous avons reçu sept pianos et nous en recherchons encore une dizaine, explique Ruben Castro qui, à l'occasion d'un voyage à Cordoba en 2008, a constaté que le Conservatoire Félix Garzon disposait de 25 pianos – dont quatre en état de marche... – pour quelque 600 étudiants. Du coup, le régisseur du Temple du Bas s'est mis en tête de trouver une quinzaine de pianos d'étude qui seront acheminés par la route jusqu'à Rotterdam et de là par mer jusqu'à Buenos-Aires puis à nouveau par la route jusqu'à Cordoba distante de 700 kms de la capitale. Cette ultime partie du voyage sera payée par la ville de Cordoba.

Cadeau de Noël

Le coût de l'opération se monte à 10'000 francs (assurances comprises) dont 6'000 sont déjà trouvés. C'est là



Hans Tschumper (à gauche), administrateur des Amis du Conservatoire, et Ruben Castro, régisseur du Temple du Bas, sont à la recherche de pianos pour l'Argentine.

qu'intervient l'Association des Amis du Conservatoire qui collabore sur cette action avec Ruben Castro et qui rassemble les dons en argent. Pour donner un piano, il suffit d'appeler l'ac-

cordeur Jean Baumat (079 240 41 59) qui se rend à domicile pour vérifier l'état de l'instrument. Ce dernier se déplacera en personne à Cordoba pour superviser l'installation des

pianos et donner des cours d'accordage. Les initiateurs de cette opération espèrent réunir les 15 pianos au plus vite de façon à pouvoir les offrir pour Noël aux étudiants de Cordoba. (pn)



La Conférence des villes en matière culturelle devient une section de l'Union des villes suisses

Culture: les villes s'organisent

L'Union des villes suisses (UVS) possède depuis peu une nouvelle section: la Conférence des villes suisses en matière culturelle, qui rassemble les autorités politiques et administratives en charge de la culture de 17 villes du pays dont Neuchâtel. Cette nouvelle section de l'UVS a pour but de mieux faire entendre le point de vue des villes dans le domaine de la culture.

Réunis le 30 octobre à Aarau, les membres de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ont décidé à l'unanimité de rejoindre l'Union des villes suisses et de devenir l'une des sections de cette organisation nationale.

La CVC traite de questions de politique culturelle qui concernent les villes. En accord avec l'Union des villes suisses, elle veillera désormais à défendre leurs intérêts auprès des autorités

fédérales et cantonales. Cela s'avère d'autant plus nécessaire que la Loi fédérale sur l'encouragement de la culture, que les Chambres fédérales s'approprient à voter, prévoit que la Confédération collabore et coopère non seulement avec les cantons mais aussi avec les villes.

Dix-sept villes

Fondée il y a 20 ans, la Conférence des villes en matière culturelle rassemble les villes d'Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Berthoud, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall, Thoune, Winterthour, Zoug et Zurich. La CVC est présidée par Markus Baumer, délégué culturel de Fribourg. «Les villes fournissent aujourd'hui la majeure partie des moyens publics pour la promotion de la culture en Suisse. Il est

donc justifié et nécessaire qu'elles s'organisent de façon à devenir l'interlocuteur institutionnalisé de la Confédération et des cantons, a déclaré ce dernier le 30 octobre à Aarau.

Ateliers au Caire et en Inde

La CVC se réunit deux fois par année pour faire le point sur les questions de politique culturelle d'intérêt national. Les délégués culturels des villes rencontrent à cette occasion les responsables de l'Office fédéral de la culture et de Pro Helvetia avec qui ils collaborent de longue date. La CVC gère également des ateliers pour artistes au Caire, en Egypte, et à Varanasi, en Inde. Chaque année, 12 artistes provenant des villes membres peuvent y effectuer un séjour de six mois. A intervalles réguliers, les autorités politiques des villes se réunis-

sent pour discuter des recommandations de la CVC et les avaliser.

125 membres

Peuvent devenir membres de la CVC toutes les communes de plus de 10'000 habitants, qui assument un rôle de centre, qui estiment que la mise à disposition d'une offre culturelle variée est une nécessité et dont la promotion culturelle est assurée à un niveau professionnel. L'Union des villes suisses compte quant à elle 125 membres représentant villes et communes urbaines de Suisse. Elle défend les intérêts et revendications de la Suisse urbaine, où vivent près de 75% de la population et à qui le pays doit 84% de sa production économique. L'UVS tiendra vraisemblablement son assemblée générale en 2011 à Neuchâtel à l'occasion du Millénaire. (pn)

A propos...



Contraste

Alors que Neuchâtel honore Robert Badinter, l'artisan de l'abolition de la peine de mort en France, le nouveau chef de la Commission nationale de la police d'Afrique du Sud demande que les policiers puissent avoir le droit de tuer à bout portant dans la rue... Au pays de l'arc-en-ciel, le constat est en effet très préoccupant. En une année, le nombre total de crimes s'est élevé à 2,1 millions dont 18'148 meurtres. Les catégories qui ont connu le plus d'augmentation, sont les vols à main armée, les vols de voitures et les cas de harcèlements sexuels. Cela ne va pas sans provoquer la crainte d'un retour aux vieilles et tristes méthodes en vogue il y a encore quelques années. D'ailleurs les opposants politiques et les groupes de défense de liberté civile réagissent. Leur inquiétude est accrue par le dispositif mis en place en vue des prochains Championnats du monde de football que l'Afrique du Sud accueillera l'année prochaine. En effet, la nation s'organise pour sécuriser cette manifestation internationale. Ce sont ainsi 41'000 nouveaux policiers qui attendent l'autorisation de s'ajouter aux forces prévues afin que les alentours des stades restent fréquentables. Dans ce cas de figure, l'adversaire d'une vraie liberté n'est-il pas un désir excessif de sécurité?

Rémy Voirol

Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant :

Cours No 20 - Les probabilités, un jeu et un outil de tous les jours, par M. Denis Bichsel, les mardis 17 et 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre de 19 à 20 heures.

Le calcul des probabilités est abordé au travers de nombreux exemples, jeux de boules, jeux de cartes, jets de la pièce, jeux de dés, estimations de risques, etc.

Renseignements et inscriptions : Université populaire neuchâteloise, mardi et jeudi de 14h à 17h au no de tél. 032 725 50 40, e-mail : upn-littoral@rpn.ch, site internet : http://upn.cpln.ch

La Ville officielle

Votations fédérale et cantonale

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer

1) en votation fédérale sur:

- a) l'arrêté fédéral du 3 octobre 2008 sur la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien ;
- b) l'initiative populaire du 21 septembre 2007 « Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre » ;
- c) l'initiative populaire du 8 juillet 2008 « Contre la construction de minarets » ;

2) en votation cantonale sur:

- a) la loi du 31 mars 2009 portant révision de la loi sur l'énergie (LCEn),

le 29 novembre 2009

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 30 juillet 2009 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975 ;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 30 septembre 2009,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance, dans l'enveloppe de transmission, à timbrer.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 29 novembre 2009 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils soient parmi les 12000 premiers à avoir signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 28 novembre 2009 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 29 novembre 2009 au bureau électoral de Neuchâtel, Faubourg du Lac 1, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032/717 72 36, jusqu'au dimanche matin 29 novembre 2009, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale :

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse ;
- c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 27 novembre 2009 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032/717 72 20 ;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 14 octobre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le vice-président, Le vice-chancelier, Daniel Perdrizat Bertrand Cottier

La chronique sportive de...

Cohabitation exemplaire

Anne
Kybourg

Les cours des écoles de natation du Service des sports reprendront le 30 novembre prochain, à Landeyeux. Suite aux nombreux problèmes d'étanchéité du bassin d'Hôpital neuchâtelois, la rentrée des écoles de natation n'avait pas pu avoir lieu en août dernier. Trois mois d'attente ont été nécessaires à la remise en service de la piscine de Landeyeux.

La session des écoles de natation débutera le 30 novembre prochain et se terminera le 20 mars 2010. Le Service des sports propose un éventail de près de quarante cours destinés aux enfants et aux adultes. Découverte de l'eau parent-enfant, natation, aquagym sont notamment au programme.

Intégration des écoles de natation

Suite au renoncement des autorités de louer le bassin de Monruz, le Service des sports a entamé une réflexion autour des écoles de natation. Comptant quelque 480 clients, la panoplie des cours a été restructurée en tenant compte de plusieurs paramètres, dont celui de la température de l'eau. « Il n'est pas possible de faire les mêmes exercices dans une eau à 28 degrés que dans une eau à 32 », explique Olivier Von Gunten, respon-



Destiné à la rééducation de malades, le bassin de Landeyeux accueillera également les écoles de natation.

sable du secteur marketing du Service des sports. Initialement conçu pour la rééducation de malades, le bassin d'Hôpital neuchâtelois n'avait jamais été exploité à d'autres fins. Hôpital neuchâtelois a donc réfléchi à la façon la plus optimale d'intégrer les écoles de natation dans ses infrastructures.

Cours supprimés

L'horaire des cours de natation a été organisé en fonction de l'utilisation d'Hôpital neuchâtelois pour la rééducation de ses patients. « Il s'agit d'un bel exemple de cohabitation », s'exclame Olivier Von Gunten. Inat-

tendus, les travaux de transformation de la piscine de Landeyeux ont contraint le Service des sports à supprimer les cours prévus pour la rentrée d'août, dans ladite piscine. La fin des travaux étant prévue pour le mois de novembre, les cours supprimés ont ainsi pu être reportés au 30 novembre prochain, date du commencement de la nouvelle session.

Accès

La piscine de Landeyeux se situe à une dizaine de kilomètres de Neuchâtel. Les usagers des transports publics sont invités à utiliser les bus des

transports régionaux neuchâtelois circulant de la Place Pury à Villiers. Le trajet Place Pury-Landeyeux dure une dizaine de minutes. Il est prévu au départ de Neuchâtel à raison d'une fois par heure, et toutes les demi-heures entre 16 et 18 heures. Concernant les véhicules, ceux-ci peuvent être garés sur le parking d'Hôpital neuchâtelois. Au cas où ce dernier serait plein, le parking du home se trouvant à proximité peut également être utilisé.

Le programme complet des cours de natation peut être consulté sur www.lessports.ch

A.K.

A travers l'histoire



Le bâtiment abritant l'Hôtel de Ville enjambait autrefois la rivière du Seyon. Une passerelle de bois située sous sa grande voûte permettait le passage d'une rive à l'autre. Après le détournement du Seyon, en 1843, le comblement du lit de la rivière entraîna la disparition du pont, mais le bâtiment resta, chevauchant la nouvelle rue. Comme il empêchait la circulation, l'ancien Hôtel de Ville a été démoli en 1860.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Bevaix (Bureau Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour la construction d'un local de rangement 20, rue des Sablons, article 6168 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Jacqueline et Michel-André Hotz. Les plans peuvent être consultés du 6 novembre au 7 décembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Boudevilliers, d'un permis de construire pour la réalisation d'un balcon et d'une porte-fenêtre en façade sud de l'immeuble 104, rue de l'Orée, article 8449 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Nathalie et Francis Cardot. Les plans peuvent être consultés du 13 novembre au 14 décembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour l'assainissement des façades, l'agrandissement d'un balcon et l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 16, rue Guillaume-Ritter, article 8186 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Madeline Huguette Baudin. Les plans peuvent être consultés du 13 novembre au 14 décembre 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2ème étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Nuit du conte

Chaque année, au mois de novembre, une nuit du conte a lieu dans toute la Suisse. Le groupe de conteuses et conteurs du Mouvement des aînés «La Louvrée» invite la population

**vendredi 13 novembre à 20 heures à l'Hôtel des Associations
Les Rochettes, rue Louis-Favre 1**

à la soirée contes sur le thème «Quand le monde était jeune...». Entrée libre, chapeau.

La Ville officielle



La paroisse réformée recherche des bénévoles

La paroisse réformée de Neuchâtel souhaite revaloriser et renforcer le bénévolat dans ses différents secteurs d'activité.

Si vous avez du plaisir à faire des visites, à rencontrer des personnes, à les accueillir, ou encore à donner un coup de main pratique, vous serez les bienvenus dans l'équipe des bénévoles de la paroisse.

Vous y trouverez des engagements à choix: dans les homes, en accompagnant des personnes à motricité réduite pour les célébrations, en effectuant des visites à domicile, en participant à l'accueil au Temple du Bas dans le cadre de l'Eglise ouverte, en collaborant à la réalisation de célébrations régulières ou événementielles, en aidant à la mise en place d'expositions avec une équipe, en donnant un coup de main pour des ventes et des repas ou en participant à des rencontres avec des enfants.

Un accompagnement personnalisé, voire une formation spécifique, seront à disposition des personnes intéressées.

Contact auprès de: Marianne Wuillemin, bénévole: 032/724 09 54 ou Elisabeth Reichen-Amsler, diacre: 032/913 02 25 ou 078/ 703 48 41.

Les lundis des mots

Lundi 16 novembre à 18 heures à la Librairie Le Sycomore, rue des Chavannes 12: *Le commencement d'un monde*

Lecture d'extraits du livre de Jean-Claude Guillebaud.

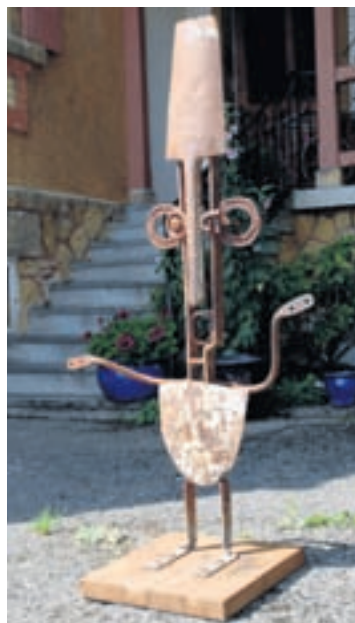
A 20 heures au Temple du Bas: *Les fourberies de Calvin*.

Théâtre, par la compagnie de la Marelle.

Lundi 23 novembre à 18 heures au Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9: *Le « Canzoniere » de Umberto Saba*
Lecture de Pascal Dober avec Emile Willemin, au piano.

A 20 heures à la Librairie le Cabinet d'Amateur, Escalier-du-Château 2: *Le « bébé parfait », sa critique, sa légitimation*

Avec Marie Gaille, chargée de recherche CRNRS, Paris.



Echos

■ Demain, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdrizat, directeur suppléant de la politique d'agglomération, au Conseil de la Conférence Transjurassienne, à la Haute Ecole Arc.

■ Demain, M. Daniel Perdrizat, directeur de la jeunesse et de l'intégration, représentera les Autorités communales, à l'assemblée générale extraordinaire de l'Association des communes neuchâtoises, à Peseux.

■ Le Conseil communal a décidé de marquer son soutien par une aide financière de Fr. 5'000.- en faveur des opérations de secours humanitaire entreprises par Caritas Suisse au profit des victimes des catastrophes en Indonésie et aux Philippines.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Odette et Laurent de Coulon-Amann, à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage.

Police du feu

Visites périodiques

En application de la loi sur la police du feu du 7 février 1996 et de son règlement d'application du 24 juin 1996, l'inspectorat du **Service de salubrité et prévention incendie informe la population** qu'il procédera à une visite des immeubles dans le quartier suivant:

Fahys - Portes-Rouges

délimité par la forêt de Chaumont au nord, la voie ferrée au sud, la rue de Fontaine-André à l'ouest et les chemins de la Favarge et de l'Abbaye à l'est.

Direction de sécurité

Atelier des musées

Les enfants sont invités au Muséum d'histoire naturelle pour des moments de découvertes autour du thème « Une queue pour quoi? »

- mercredi 18 novembre ou 16 décembre de 16h à 17h30, pour les 8-10 ans.
- mercredi 16 décembre de 14h à 15h30, pour les 6-7 ans.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, tél. 032 717 79 18 (matin) www.atelier-des-musees.ch



Programme cinéma pour la semaine du 11 au 17 novembre

APOLLO 1 032 710 10 33
MICHAEL JACKSON'S THIS IS IT
 3^e semaine.
 7 ans sug. 10 ans.
 VO s-t fr. me au ma 15h, 20h30, ve/sa 23h.
 De Ortega Kenna.

APOLLO 1 032 710 10 33
LE RUBAN BLANC
 4^e semaine.
 14 ans sug. 16 ans.
 VO s-t fr. me au ma 17h30.
 Acteurs: Christian Friedel, Ulrich Tukur, Burghart Klausner.
 De Michael Haneke.

APOLLO 2 032 710 10 33
LE PETIT NICOLAS
 7^e semaine.
 Pour tous, sug. 7 ans.
 VF me au ma 15h30, 17h30, 20h30.
 Acteurs: Kad Merad, Valérie Lemercier, François-Xavier Demaison.
 De Laurent Tirard.

APOLLO 2 032 710 10 33
2012
 1^{er} semaine.
 10 ans sug. 12 ans.
 VF ve/sa 22h45.
 Acteurs: John Cusack, Amanda Peet, Thandie Newton.
 De Roland Emmerich.

APOLLO 3 032 710 10 33
À L'ORIGINE
 1^{er} semaine.
 10 ans sug. 14 ans.
 VF me au ma 17h45, 20h15.
 Acteurs: François Cluzet, Emmanuelle Devos, Vincent Rottiers.
 De Xavier Giannoli.

APOLLO 3 032 710 10 33
LUCKY LUKE
 4^e semaine.
 7 ans sug. 10 ans.
 VF me au ma 15h15. Acteurs: Jean Dujardin, Michaël Youn, Alexandra Lamy.
 De James Huth.

APOLLO 3 032 710 10 33
L'IMAGINARIUM DU DOCTEUR PARNASSUS
 1^{er} semaine.
 10 ans sug. 14 ans.
 VF ve/sa 23h.
 Acteurs: Heath Ledger, Johnny Depp, Colin Farrell.
 De Terry Gilliam.

ARCADES 032 710 10 44
2012
 1^{er} semaine.
 10 ans sug. 12 ans.
 VF me au ma 20h30, je au ma 14h, 17h15. Acteurs: John Cusack, Amanda Peet, Thandie Newton.
 De Roland Emmerich.

ARCADES 032 710 10 44
MICMACS À TIRE-LARIGOT
 3^e semaine.
 10 ans sug. 12 ans.
 VF me au ma 18h, 20h15.
 Acteurs: Danny Boon, André Dussollier, Julie Ferrier.
 De Jean-Pierre Jeunet.

BIO 032 710 10 55
MISSION - G
 5^e semaine.
 Pour tous.
 VF me au ma 15h30.
 De Hoyt Yeatman.

REX 032 710 10 77
SAW 6
 2^e semaine.
 18 ans sug. 18 ans.
 VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45.
 Acteurs: Shawnee Smith, Tobin Bell, Costats Mandylor.
 De Kevin Greutert.

REX 032 710 10 77
TEMPÊTE DE BOULETTES GÉANTES
 2^e semaine.
 7 ans sug. 7 ans.
 VF me au ma 15h.
 De Phil Lord.

REX 032 710 10 77
À L'OMBRE DE LA MONTAGNE
 3^e semaine.
 16 ans sug. 16 ans.
 VF me au ma 18h.
 De Danielle Jaeggi.

STUDIO 032 710 10 88
L'IMAGINARIUM DU DOCTEUR PARNASSUS
 1^{er} semaine.
 10 ans sug. 14 ans.
 VF me au ma 15h, me, ve au lu 20h30. VO s-t fr/all.
 me au ma 17h45, je, ma 20h30.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
no principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.**Viteos SA** - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Le Strapontin, agence de location pour concerts et spectacles, point de vente Billel, (Passage Maximilien de Meuron 4), mardi-vendredi 13h à 18h et samedi 10h à 13h, tél. 032 717 79 07.**Ligue neuchâteloise contre le cancer**, (fbg du Lac 17), ouvert les matins ainsi que mardi et jeudi après-midi, tél. 032 721 23 25, e-mail: lnc@ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **no 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique**Culte des samedi 14 et dimanche 15 novembre***Sud:***Collégiale:** di à 10h culte cantate «Wachet! Betet!» de J. S. Bach, chœur de chambre Jubilate et la Freitags-Akademie (orchestre baroque), avec sainte cène. Garderie.**Temple du Bas:** di à 9h, petit-déjeuner au sous-sol, puis la communauté se déplace à la Collégiale pour le culte cantate. Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.**Temple du Bas: lundi 16 novembre à 20 heures:** «Les fourberies de Calvin». Comédie interprétée par la Compagnie de la Marelle - théâtre en église.*Nord:***Valangines:** di à 9h30, culte avec sainte cène.*Est:***La Coudre:** samedi 14 à 18h, culte avec sainte cène.**Chaumont:** di à 11h15, culte.**Chapelle de la Maladière: jeudi 12 novembre à 20h, Ecole de la Parole.***Ouest:***Charmettes:** samedi 14 à 17h30, culte tous âges avec sainte cène.**Serrières:** di à 10h15, culte avec sainte cène.**Portalès:** di à 10h, culte ou messe.**Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde:** 15. November 10 Uhr, Gottesdienst mit anschl. Kaffeetisch im salle paroissiale, Couvet.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 18h, messe. Di à 10h messe télévisée et à 18h, messe.**Serrières, église Saint-Marc:** sa à 17h30, messe bilingue portugais-français.**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di à 10h30, messe.**La Coudre, chapelle Saint-Norbert:** sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.**Chapelle de la Providence:** sa à 16h, messe en croate.**Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:** di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaude-Fonds.

Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste

Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09

• Télécopie: 032 717 77 10

• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Maxime Rebetez

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... évacuation d'eau propre

LE MOINS CHER -50%
MEUBLES-MATELAS-VÊTEMENTS-CHAUSSURES
BOISSONS - VINS - ALIMENTATION - ETC
MEUBLES DU BATTOIR ♦ CASSE-PRIX
MATHOD entre Orbe/Yverdon
ST-SULPICE Rte Cantonale Lausanne/Morges
COURTAMAN entre Morat et Fribourg
MEYRIN Bois du Lan

Terre des hommes
aide à l'enfance - www.tdh.ch

15e
Tournoi populaire de
tennis + badminton
En faveur du Sri Lanka

Samedi 14 novembre 2009
dès 9 heures

Tarifs:
Jusqu'à 18 ans Frs. 15.-
Adultes Frs. 30.-

RAIFFEISEN

imprimerie
messeiller sa

YONEX
World #1 in badminton.

Encavagé des Vieux Pressoir
FRANÇOIS HAUSSENER ET FILS, SAINT-BLAISE
propriétaires-encaveurs

PIZZAPHONE

Stève Tissot
www.tissot.com

CIS Sports & Loisirs Marin



Aline Musaro, animatrice de structure d'accueil, explique son quotidien au sein du « Cerf-Volant »

Le « Cerf-Volant » au quotidien

Le « Cerf-Volant » fait partie des cinq structures d'accueil de la Ville de Neuchâtel. Destiné aux élèves des collèges de Serrières, des Charmettes et des écoles enfantines alentours, il est situé rue Guillaume-Farel. Cette structure d'accueil permet d'accueillir jusqu'à 30 enfants de 4 à 12 ans, notamment durant la pause de midi. Une équipe de 6 animateurs accompagne ces enfants sur le chemin de l'école, pour les repas, ainsi que durant leur temps libre en leur proposant diverses activités. Aline Musaro, 32 ans, animatrice au Cerf-Volant depuis près de cinq ans explique comment se déroule son quotidien au sein de cette structure.

De quelle manière organisez-vous une journée au Cerf-Volant ?

Le matin, nous accueillons les premiers enfants dès 6h45 pour le petit déjeuner. Après qu'ils ont mangé, nous accompagnons les plus petits sur le chemin de l'école. Les animateurs se chargent ensuite de cuisiner le repas de midi. Nous avons la chance d'avoir une cuisine qui nous permet de préparer les repas sur place. A partir de 11 heures jusqu'aux environs de 13h30, les enfants mangent et jouent avant de retourner à l'école. Dès 15h25, les enfants peuvent prendre le goûter et



participer aux activités de leurs choix. Depuis maintenant un an, ils peuvent rester dans la structure d'accueil jusqu'à 18h45. Pour les petits, les trajets du Cerf-Volant à l'école et inversement sont toujours effectués en compagnie d'un animateur.

Concrètement, en quoi consiste le rôle des animateurs au sein d'une structure d'accueil ?

Au Cerf-Volant, notre équipe est constituée de 6 animateurs. Notre rôle d'animateur consiste à gérer des groupes d'enfants et à leur proposer des



La cuisine du « Cerf-Volant » permet aux animateurs de préparer les repas des enfants sur place.

activités variées. Nous essayons de leur apporter un cadre sécurisant propice aux jeux et à la créativité, ainsi qu'une écoute adéquate.

Au quotidien, rencontrez-vous des difficultés dans votre métier ?

Cela dépend des jours et des situations. J'ai l'habitude de dire que chaque jour est différent. Il m'arrive de rencontrer quelques difficultés lorsque j'ai un grand groupe à gérer. Les enfants sont parfois très excités en rentrant de l'école. Ils ne sont pas toujours motivés par les activités proposées. Dans ce cas, il n'est pas toujours facile de leur donner envie de participer. Il peut également arriver que certains enfants soient plus difficiles que d'autres. Mais en règle générale, ils se comportent tous très bien.

Comment gérez-vous les différences d'âge et de culture qu'il peut exister entre les enfants accueillis ?

En règle générale, les enfants s'entendent tous relativement bien. Ces différences amènent un plus dans la dynamique de la structure. Durant les activités, les groupes d'âge sont généralement tous mélangés, sauf lors d'activités spécifiques. En ce qui concerne l'âge, les grands aident souvent les plus petits. Mais lorsque les grands jouent au football par exemple, ils ne sont pas toujours favorables à intégrer les petits

dans leur jeu. Il arrive cependant qu'ils s'organisent eux-mêmes pour répartir tout le monde équitablement. Pour ce qui est de la culture, nous n'avons pas constaté de grandes différences dans le groupe actuel. Les enfants originaires d'autres pays que la Suisse sont parfois nés ici et bien intégrés. Dans ce cas, ils baignent dans la culture suisse depuis tout petit. Généralement, les enfants gèrent bien les différences qu'il existe entre eux, sans que nous ayons à intervenir.

En tant qu'animatrice de structure d'accueil, quelle attitude adoptez-vous face à la grippe A (H1N1) ?

Au départ, je n'étais pas très alarmée. Il m'a semblé que les médias dramatisaient un peu la situation. Actuellement, les cas sont plus nombreux en Suisse. Comme je suis régulièrement en contact avec des enfants, je serais favorable à me faire vacciner si cela se révélait nécessaire. Pour le moment, nous avons pris certaines mesures, surtout au niveau de l'hygiène. Nous en avons également parlé avec les enfants qui ne paraissent pas inquiets à ce sujet. Des brochures d'information nous ont été transmises, et nous avons sensibiliser les enfants concernant les symptômes occasionnés par cette grippe.

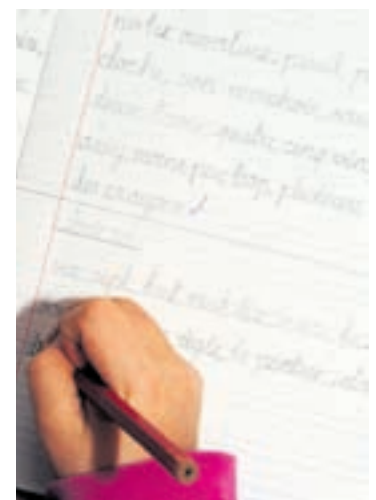
Qu'est-ce qui vous encourage dans votre travail au Cerf-Volant ?

J'apprécie l'ambiance qui règne au sein de notre équipe et l'énergie

dégagée par les enfants. J'ai de la chance de faire un travail varié. Je cuisine, j'ai de nombreux échanges avec mes collègues et surtout j'aime travailler avec les enfants pour leur imagination et leur créativité. La communication constante au sein de l'équipe favorise une bonne répartition des tâches entre les différents animateurs. Pour l'instant, je ne retire que du positif de ce métier d'animatrice en structure d'accueil. J'apprécie également le fait que les enfants aient entre 4 et 12 ans. Une si large tranche d'âge permet de varier les activités. Elle me permet également d'établir des échanges qui ne sont pas les mêmes avec les grands et les petits. Je peux discuter des problèmes rencontrés à l'école avec les plus grands et développer un contact plus affectif avec les petits.

D'après vous, quelles sont les qualités d'une bonne structure d'accueil ?

Je pense qu'il est important qu'une structure d'accueil possède des locaux agréables, ainsi qu'un coin à



l'extérieur pour que les enfants puissent y jouer. Il est également important que le nombre d'enfants accueillis corresponde à la surface à disposition. Finalement, il est important que l'équipe d'animateurs communique et qu'elle s'organise correctement. Au Cerf-Volant, nous avons la chance de bénéficier de magnifiques structures. La vieille maison dans laquelle nous logeons possède un grand jardin. A l'intérieur, les salles sont adaptées à nos besoins et nous avons pu les décorer à notre guise.

Anne Kybourg